



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du mercredi 16 novembre 2016

DLB 2016/064

L'an deux mille seize et le mercredi 16 novembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : 10 novembre 2016

Affichage de la convocation : 10 novembre 2016

Présents : Gérard ABELLA, Christian ALLEMANY, Jean-Marie AT, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Louis BENTAJOU, Philippe BOUCHE, Rémi BOUYALA, Olivier BRUN, Michel CARAYON, Louis CARME, Gilles D'ETTORE, Adam DA SILVA, Sandrine DENIER, Alain DURAND, Norbert ETIENNE, Michel FARENC, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Noëlle MARTINEZ, Robert GELY, Rémy GLOMOT, Jacques HUC, Philippe HUPPE, Muriel ICHE, Paul ISARD, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Sylvie KLEIN, Jean-Yves LE BOZEC, Marion MAERTEN, Daniel MARECHAL, Dominique MARCOS, Pierre MARHUENDA, Jean MARTINEZ, Philippe MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Jean-Claude RENAU, Daniel RENAUD, Pierre-Jean ROUGEOT, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Robert SOUQUE, Christian THERON, Christophe THOMAS, Michel TRINQUIER, Claude VISTE, Alain VOGEL-SINGER.

Absents excusés : Laure GODEFROY, Alain RY AUX, Jean-François BARRACHINA, Alain GRENIER, Dominique BIGARI, Chantal GUILHOU

Secrétaire de séance : Adam DA SILVA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Nomination d'un Vice-Président en remplacement de Monsieur Michel SUERE

Monsieur le Président expose que Monsieur Michel SUERE n'étant plus élu de Corneilhan depuis les dernières élections municipales du 29 mai 2016 et son poste de 12^{ème} Vice-Président en charge des affaires juridiques n'ayant pas été remplacé, il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau Vice-Président.

Monsieur le Président sollicite l'assemblée délibérante pour connaître d'éventuelles candidatures.

Le Comité Syndical est invité à procéder à l'élection du 12^{ème} Vice-Président.

Monsieur le Président propose d'effectuer un vote à main levée qui est accepté à l'unanimité des élus présents.

Monsieur le Président propose de mettre au vote la candidature qu'il a reçue de Monsieur Gérard ABELLA, délégué de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée en remplacement de Monsieur Michel SUERE.

A l'issue des opérations de vote Monsieur Gérard ABELLA est élu Vice-Président, en remplacement de Monsieur Michel SUERE.

Le Comité Syndical est invité à délibérer sur cette proposition.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

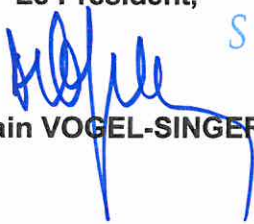
AUTORISE Monsieur le Président procéder à l'élection du 12^{ème} Vice-Président,

AUTORISE Monsieur le Président à nommer Gérard ABELLA en qualité de 12^{ème} Vice-Président.


Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an que susdits.

UR



Le Président,



Alain VOGEL-SINGER

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le et de sa publication le 22/11/2016

22/11/2016

A Nézignan l'Évêque, le 22/11/2016